

Contre le coup d'État constitutionnel, la VI^e République ?

DÉMOCRATIE Emmanuel Macron nie le résultat des élections législatives. L'heure est-elle venue de changer de régime ? Faut-il en passer par une Constituante ou amender la V^e République ? Des chefs de file de la gauche au Parlement ont confronté leurs idées à la Fête de l'Humanité.

Coup de force, coup d'État constitutionnel, autoritarisme... les qualificatifs ne manquent pas pour dénoncer la décision du président de la République de refuser de nommer un gouvernement de gauche et d'en constituer un avec LR et le soutien tacite de l'extrême droite. Boris Vallaud, président des députés PS, Cécile Cukierman, présidente du groupe communiste au Sénat, Cyrielle Chatelain, présidente des députés écologistes, Mathilde Panot, présidente des députés FI, et le constitutionnaliste Benjamin Morel en débattaient à l'Agora de l'Humanité.

Emmanuel Macron avait-il le droit de nommer Michel Barnier ? Est-ce un problème de droit ou une crise de régime ?

Benjamin Morel Constitutionnellement, il en avait le droit. L'article 8 dispose que le président nomme un premier ministre. Mais il ne précise pas son profil, ni si le chef de l'État doit tenir compte de la majorité à l'Assemblée nationale. En réalité, c'est la pratique du régime qui est présidentielle. En temps « normal », le président détient une majorité parlementaire qui est au garde-à-vous. S'il tient le Palais Bourbon, il tient aussi Matignon. Cette fois, ce n'est pas le cas. Mais il tient encore à agir comme s'il était le maître des horloges. La crise actuelle découle de cette situation. En s'accrochant au pouvoir malgré le résultat de l'élection, Emmanuel Macron crée un trouble dans le régime.

Cécile Cukierman Le droit doit nous permettre de vivre ensemble. L'expression politique et populaire des citoyens doit être respectée. Le président de la République peut nommer qui il veut et quand il veut grâce au texte de notre Constitution. Mais en nommant Michel Barnier, qui constitue un gouvernement encore plus à droite, le décalage s'est encore accru avec les aspirations des femmes et des hommes de notre pays. Au-delà du débat juridique, nous avons donc un problème politique que la Constitution ne réglera pas à elle seule. Nous, les forces de gauche, devons la réinventer collectivement pour que

le pouvoir démocratique des citoyens soit effectif. Ne pas le faire donnerait le pouvoir à l'extrême droite.

Mathilde Panot Tout le monde comprend qu'il y a un problème avec les institutions de la V^e République. Emmanuel Macron les a poussées à leur paroxysme : avec la non-reconnaissance des résultats du 7 juillet, mais aussi avant cela. Il a utilisé le 49.3 à 23 reprises, notamment pour imposer la réforme des retraites malgré les plus grandes manifestations en un demi-siècle. Il a également fait usage de la répression contre les citoyens qui se sont élevés contre sa politique, je pense notamment aux gilets jaunes. Nous sommes dans une sorte de V^e République radicalisée. Le Nouveau Front populaire (NFP) a gagné. Nous nous sommes présentés comme une coalition, avec un programme commun, et nous avons le plus de députés. En réponse, Emmanuel Macron a battu le record de la IV^e et de la V^e République du plus long gouvernement démissionnaire. Nous qui sommes pour la VI^e République, nous disons que la Constituante a gagné avec les élections législatives.

Boris Vallaud La V^e République est déjà une monarchie républicaine. Avec le macronisme, cette tendance devient une forme d'absolutisme où Emmanuel Macron n'écoute que lui-même. Benjamin Morel souligne que Macron pouvait nommer Michel Barnier, mais c'est confondre le pouvoir de nommer et celui de choisir. Le choix revient aux électeurs, et le NFP est arrivé en tête à l'Assemblée. S'il restait quelque chose d'un monarque constitutionnel à Macron, il aurait agi comme le roi d'Espagne après les législatives, qui avait d'abord appelé le PP (Parti populaire, droite - NDLR) à former un gouvernement, puis le PSOE (Parti socialiste). Mais il a cherché à prolonger son pouvoir. La réforme des retraites a été une injustice sociale et un coup porté à la démocratie. Il a ignoré la rue et les partenaires sociaux. Je plaide pour un régime parlementaire, une VI^e République qui rééquilibrerait les pouvoirs et rendrait l'Assemblée nationale plus forte. Et on peut aussi mettre de la VI^e dans la V^e...

Cyrielle Chatelain On peut aller chercher des victoires à l'intérieur de la V^e République. Avec la proportionnelle par exemple. Avec l'inversion du calendrier, qui aujourd'hui donne encore plus de pouvoir au président de la République en élisant les députés après lui. Mais ce sera largement insuffisant. La V^e République est construite autour d'une seule figure, celle du président. Les partis sont construits pour gagner la présidentielle. En réalité, aucune femme,

aucun homme ne peut être suffisamment puissant pour changer le monde seul. À la fin, on est toujours déçu. Les gens ne vont plus voter. Et ce qu'il vient de se passer risque de renforcer le sentiment que voter ne sert plus à rien. On doit changer de République de telle façon que chacun se sente représenté. Notre Constitution est datée, elle vient du monde d'avant. Nous avons besoin de repenser, grâce à une Constituante, une République qui nous permette d'avoir les outils dont nous avons besoin en 2024.

Comment mettre en place ce nouveau régime ?

Benjamin Morel Je n'ai aucun tabou sur la VI^e République. Mais il ne faut pas fétichiser l'ordinal. Il y a trois niveaux de réforme. On peut faire de la VI^e dans la V^e. Passer à un scrutin proportionnel permet déjà de tout changer. Avec le mode de scrutin majoritaire à deux tours et le télescopage des calendriers, le président dispose d'une majorité pléthorique. La proportionnelle change tout, mais il y en a mille formes. La manière dont le RN l'envisage a changé par exemple : ils sont pour une proportionnelle intégrale, mais avec une prime majoritaire qui leur permettrait d'avoir également une majorité absolue. Le mode de scrutin le moins représentatif que je connaisse, il est proportionnel et il est français : les élections municipales. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas changer la Constitution. Prenons le référendum d'initiative partagée (RIP) : il a été pensé et construit pour ne jamais être utilisé. C'est assez unique au monde. Il faut réunir 4,9 millions d'électeurs pour pouvoir le lancer, contre 500 000 en Italie. Il suffit de changer cet élément chez nous et on a un vrai RIP. C'est faisable dans le cadre de la Constitution actuelle. Si on fait une VI^e République, on change la mystique et la base du régime. On n'en a pas forcément besoin d'un point de vue institutionnel, mais d'un point de vue politique. Si elle est véritablement le symbole d'un changement, on peut passer à la VI^e.

Mathilde Panot Ce n'est pas le numéro de la République qui nous intéresse. Une révolution citoyenne commence par une phase destituante, déagagiste. Ensuite vient la phase instituante, où l'on se reconnaît comme le peuple, puis constituante, où l'on réécrit nos propres règles du jeu. C'est justement ce processus révolutionnaire qui nous intéresse. Nous refusons qu'un comité d'experts se charge de réécrire nos règles de vie commune. Le peuple doit le faire et se doter de droits nouveaux.



Lors du débat à l'Agora de la Fête de l'Humanité, samedi 14 septembre : Boris Vallaud, Mathilde Panot, Cyprien Caddeo (journaliste), Benjamin Morel, Cécile Cukierman et Cyrielle Chatelain.
GUILLAUME CLÉMENT/L'HUMANITÉ

Cyrielle Chatelain Notre pratique politique est historiquement conflictuelle, sans culture du compromis. Un régime parlementaire n'y changera rien : les débats resteront vifs, même avec des coalitions. Nous privilégions le collectif et le débat pour représenter tout le monde, ce qui transformera sans doute notre approche. Participer à une coalition implique des concessions : on gagne sur certains points, on perd sur d'autres. L'absence de compromis n'a pas empêché la régression des droits des salariés, ni permis une politique environnementale ambitieuse. Dans une assemblée de coalitions, des batailles culturelles seront essentielles pour que la victoire de la gauche ait un impact.

Quel rôle joue le Sénat dans cette équation parlementaire ?

Cécile Cukierman En politique, rien n'est naturel. J'ai été élue au Sénat en 2011, lorsqu'il a basculé à gauche. Évitions de donner le sentiment qu'il y a des institutions qui pourraient ne pas bouger pour préserver de tout changement auquel aspire la population. À gauche, nous partons d'un postulat : celui de la confiance envers le peuple. Le Parlement, dans sa représentation, dans sa diversité, doit également être respecté. Emmanuel Macron est parti d'un autre postulat : il y aurait des institutions qui doivent se prémunir des choix du peuple pour continuer à mettre en place des politiques libérales. Que l'on soit au Sénat ou à l'Assemblée nationale, cette bataille politique va continuer.

Quelle place donner à la demande de plus de démocratie directe ?

Boris Vallaud Dans ma circonscription, le FN est passé de 9 % en 2017 à 35,5 % en 2023. Nos pratiques politiques doivent être repensées, la réalité du pouvoir ressenti par les citoyens sur les décisions qui affectent leur vie, interrogée. Nous devons envisager des comités consultatifs citoyens, le RIP et le RIC pour permettre aux citoyens de mieux contrôler leur destin. Il faut inventer une démocratie continue, au-delà des seuls rendez-vous électoraux.

Faut-il en passer par une Constituante ?

Benjamin Morel La Constituante est le moyen classique de passer à une nouvelle République, sauf pour le Consulat et la V^e République. En 1958, un gouvernement a rédigé une Constitution soumise à référendum. Le texte actuel vise à permettre à l'exécutif de contrôler la

«Le référendum d'initiative partagée a été construit pour ne jamais être utilisé. C'est assez unique au monde.»

BENJAMIN MOREL Constitutionnaliste

«À gauche, nous partons d'un postulat: celui de la confiance envers le peuple. Macron est parti d'un autre postulat.»

CÉCILE CUKIERMAN Présidente des sénateurs communistes

«Les luttes doivent irriguer la Constituante. Elles sont membres d'un tout, d'un même programme.»

MATHILDE PANOT Présidente des députés France insoumise

«Il faut inventer une démocratie continue, au-delà des seuls rendez-vous électoraux.»

BORIS VALLAUD Président des députés PS

«On a besoin d'étendre les pratiques démocratiques, et notamment dans les entreprises.»

CYRIELLE CHATELAIN Présidente des députés écologistes

majorité parlementaire, confondant majorité et stabilité. Aujourd'hui, cette stabilité est révolue. Pourquoi pas une Constituante, mais la V^e République est une IV^e amendée. Rédiger une nouvelle Constitution comporte des incertitudes sur son interprétation future, comme en 1875, où les constituants imaginaient construire une monarchie constitutionnelle qui a finalement abouti à une République parlementaire. On sait beaucoup mieux réparer une horloge qu'en faire une nouvelle en partant des mécanismes.

Le Chili a montré qu'une Constituante n'était pas la garantie d'avoir une Constituante progressiste. Prenez-vous cet exemple en compte ?

Mathilde Panot Ce sont les Français qui éliront une Constituante. Chacun fera campagne avec ses propositions. Nous proposons une assemblée dont une partie sera tirée au sort et dont les membres ne pourront devenir parlementaires ensuite, afin d'éviter qu'ils ne rédigent une Constitution pour eux-mêmes. Nous avons regardé attentivement ce qu'il s'est passé au Chili. La Constituante était très progressiste, mais elle a été battue. Certains de ses membres qui représentaient des luttes très fortes ont manqué de liens et de relais avec des formes plus organisées d'associations et de syndicats. Ils n'ont pas réussi à emmener la société chilienne tout entière. Les luttes doivent irriguer la Constituante. Elles sont membres d'un tout, d'un même programme. Luttés écologistes et sociales sont liées, comme les questions féministes, antiracistes... La France est un projet politique à déterminer par la souveraineté du peuple autour de la devise « Liberté, égalité, fraternité ».

Cyrielle Chatelain Je n'attends pas que les Français choisissent une nouvelle République telle que je la pense moi. Je ne veux plus du suffrage universel direct pour le président de la République, mais ce n'est peut-être pas ce que décidera la Constituante... Par ailleurs, on a besoin d'étendre les pratiques démocratiques bien au-delà des institutions, et notamment dans les entreprises. Les salariés doivent pouvoir décider ou codécider de leur pratique du travail.

Cécile Cukierman Pour sortir de cette crise, nous aurons besoin de toutes les volontés, à tous les échelons. Je pense notamment aux communes, échelon essentiel de la République, car ça se jouera aussi dans la proximité. ■

TABLE RONDE ANIMÉE PAR CYPRIEN CADDEO ET RETRANSCRITE PAR DIEGO CHAUVET